

# NOUVELLES D'URSS

Bulletin russe de la Revue Communiste  
"Que faire"

Paraissant tous les deux mois

Prix : 1 franc.

Impressions Modernes, 37, boulevard de Strasbourg, Paris (10<sup>e</sup>)

N° \_\_\_\_\_ Supplément au N° 19 de QUE FAIRE?

No 7 - 2ème année

Juillet 1936

## Sommaire :

- 1 - La Nouvelle Constitution.
- 2 - L'interdiction de l'avortement.
- 3 - Le congrès des femmes de directeurs.
- 4 - Divers (le mouvement stakhanoviste - décorés pour le maintien de l'ordre - instituteurs diplômés).

## CONDITIONS D'ABONNEMENTS

BULLETIN SEUL		BULLETIN ET LA REVUE « QUE FAIRE? »	
6 numéros (1 an) ....	6 fr.	1 an .....	15 fr.
3 numéros (6 mois) ..	3 fr.	6 mois .....	8 fr.

Le Gérant : E. M. TETE D'HOMME.

Notre bulletin a pour tâche de fournir aux militants ouvriers une documentation objective sur l'U.R.S.S. basée, en premier lieu, sur les données de la presse soviétique.

La presse officielle du parti communiste ne voit, dans les événements qui se passent en U.R.S.S., qu'un seul aspect. Tout n'est que **GRANDS SUCCES, VICTOIRES, PAS GEANTS VERS LE SOCIALISME**, etc. Une telle attitude admirative dépourvue de sens critique ne permet pas de **COMPRENDRE** le caractère réel du développement de la société soviétique et de ses contradictions, ne permet pas d'en tirer les enseignements nécessaires.

Il est à peine besoin de parler du manque d'objectivité dans les informations fournies par la presse bourgeoise et réformiste.

Dans la mesure de nos possibilités, nous tâcherons de combler ces lacunes en mettant en lumière les aspects insuffisamment éclairés ou même complètement laissés de côté par la presse officielle du parti.

## 1. Historique

Le 12 Juin, la presse soviétique a publié le projet de la nouvelle Constitution de l'U R S S que le Présidium du Comité Exécutif de l'U R S S avait adopté la veille, sur la base du rapport de Staline. Le congrès pan-unioniste est convoqué pour le 25 Novembre 1936 afin d'en délibérer. Le projet de Constitution est publié pour que toute la population puisse participer à son examen.

Rappelons brièvement l'histoire de l'élaboration de la nouvelle Constitution.

Au mois de Janvier 1936 ont eu lieu les Congrès des Soviets, organes suprêmes du pouvoir, dans toutes les républiques soviétiques. Pas un mot dans toutes ces assemblées de la réforme de la Constitution; de même on n'en a pas parlé lors des élections aux Soviets ni aux congrès soviétiques des rayons et des régions. Aucune critique de la Constitution ni du système électoral en vigueur.

Le 28 Janvier s'ouvre le VII-ème congrès pan-unioniste (fixé primitivement pour le 25 Janvier). Son ordre du jour ne comporte pas la réforme de la Constitution. Le 2 Février, quand le congrès siégeait déjà depuis 6 jours, paraît dans les journaux soviétiques un communiqué de 15 lignes informant que le C C du P C de l'U R S S a décidé, le 1-er Février, de "charger le camarade Molotov de proposer au VII-ème Congrès des Soviets, au nom du C C du P C de l'U R S S, de changer la Constitution" (suit la décision, que le Congrès a adopté sans y changer un mot).

Nouveau silence de quatre jours au Congrès. Le 6 Février, jour de clôture du Congrès, Molotov fait son rapport d'une heure. Deux orateurs interviennent dans la discussion: Kossior, membre du Bureau Politique du Parti, dirigeant de l'Ukraine, et Golodède, Président du Conseil des Commissaires du Peuple de la Russie Blanche. Ils approuvent la proposition de Molotov qui est adoptée à l'unanimité.

Mais la proposition de Molotov ne constitue que des têtes de chapitres. Peu importe, le Congrès adopte tout à l'unanimité. Il décide de "procéder aux prochaines élections des organes du pouvoir soviétique en U R S S sur la base du nouveau système électoral".

La nouvelle Constitution doit être élaborée par une commission de 30 personnes, présidée par Staline. On ne prévoit même pas à ce moment la ratification de la Constitution par un nouveau Congrès des Soviets.

Six mois plus tard, le 7 juillet 1935, un petit communiqué informe le public que la commission a siégé pour la première fois et a nommé 12 sous-commissions.

Nouveau silence de 3 mois. Le 1-er Mars 1936, les citoyens soviétiques apprennent, par l'interview de Staline accordé au journaliste américain Roy Howard, que la nouvelle Constitution entrera en vigueur dès 1936.

.....

Puis les événements se précipitent. Le 17 juin, les journaux soviétiques publient un communiqué annonçant que le 15 juin ont lieu, sous la présidence de Staline, la séance plénière de la Commission qui a adopté le texte définitif de la Constitution. On énumère les 13 titres de chapitres.

Le 5 juin un communiqué informe que le Comité Central du Parti a approuvé le 1-er juin le projet de Constitution, rapporté par Staline, et a décidé, vu la grande importance de la question, de convoquer le Congrès des Soviets pour l'examen du projet (contrairement à la décision primitive : faire ratifier la nouvelle Constitution par le Comité Exécutif).

Ainsi, pendant près de 18 mois la Constitution "la plus démocratique au monde", selon l'Humanité, a été examinée à huis clos, dans un conciliabule de 50 personnes, à l'insu de la population. Ce n'est qu'après l'adoption du projet par les hautes instances du Parti et de l'Etat - sur la base des rapports de Staline - qu'on ouvre une "discussion publique".

Qui oserait en U R S S émettre la critique la plus légitime contre la Constitution de Staline ? Remarquons d'ailleurs que le projet n'est pas soumis aux Soviets, qui auront à élire les délégués au Congrès du 25 Novembre, mais à "tout le peuple". La presse peut publier ou non les opinions qui lui parviennent, ... ce ne sont d'ailleurs que des vœux. Les journaux sont remplis de lettres sur la Constitution qui toutes, naturellement, approuvent le nouveau projet.

Voici quelques titres de lettres individuelles et collectives: "Mierci, camarade Staline" (de Moscou); "Document de l'époque stalinienne" (de Tachkent); "Les rêves de l'humanité laborieuse devenus une réalité" (de Minsk); "Exemple pour toute l'humanité laborieuse" (de Kharkov); "Programme de lutte du prolétariat international" (de Moscou); "Initiative ensevelie des peuples de l'U R S S" (de Bakou); "La symphonie du socialisme" (de Moscou); "Nous sommes fiers de notre Constitution" (lettre de Stakhanov); "La Constitution de Staline, c'est la ligne de notre vie" (d'Ukraine); "L'événement le plus remarquable de l'époque stalinienne" (lettre de 9 savants); etc... etc... (Cité d'après la Pravda des 13, 14 et 17 juin).

Seuls les points de la Constitution accordant le droit de vote aux prêtres et prévoyant la liberté de propagande religieuse ont provoqué quelques tirades réserves. Il est difficile de qualifier de discussion le recueil d'appels patriotiques, de remerciements à Staline et de déclarations de foi en Staline, qui remplissent la presse soviétique depuis le 15 juin.

## 2. La propriété privée

Le premier chapitre de la nouvelle Constitution est consacré principalement à la structure économique de l'U R S S. Voici son résumé (d'après le Temps du 21 juin):

"La structure économique est caractérisée par le "plan" et par la propriété socialiste des moyens de production. La propriété socialiste prend la forme, soit (1) de propriété de l'Etat - les usines, la terre et ses richesses, les transports, les banques, les sovkhoses, les stations de tracteurs, etc.; soit (2) de propriété coopérative kolkhozienne.

L'article 7 confirme le statut des formes collectives voté en février 1935. Mais, les droits des kolkhozniks sont améliorés par la Constitution. Ils ont la jouissance

personnelle à perpétuité (mais non la propriété qui reste à l'Etat) de la parcelle de terre allouée à leur isba, et la propriété personnelle de cette isba, de leur bétail, de leurs volailles et de leurs petits instruments de travail, conformément au statut des kolkhozes.

Par contre, à côté du système socialiste d'exploitation agricole qui est la forme dominante de l'économie, la loi permet (3) la petite propriété privée pour les paysans individuels et les artisans qui travaillent de leurs mains et n'emploient pas de salariés.

"D'une manière plus générale, (4) la propriété privée est reconnue pour tous les citoyens de l'Union, en ce qui concerne leurs revenus et leurs économies, leur maison d'habitation, leurs meubles et objets de ménage, leurs effets d'usage personnel. La propriété de ces biens est garantie par la loi.

"Le citoyen soviétique a donc le droit de posséder une maison ou un appartement, considéré comme propriété de jouissance. C'est le cas en particulier des villas de bois des environs des grandes villes et des appartements construits par des coopératives et fournis aux citoyens qui ont versé des cotisations pendant un certain nombre d'années. Par contre, un citoyen soviétique n'a pas le droit d'avoir une "maison de rapport" et des locataires.

"Le droit de tester est impliqué dans le droit de propriété, bien que la Constitution ne le précise pas, parce que ses rédacteurs ont jugé que la chose va de soi. Il importe cependant de rappeler, étant donné les interprétations erronées qui ont été données de cette question à l'étranger, que l'héritage, supprimé par un décret du 18 Avril 1918, a été rétabli pendant la NEP. Le droit de tester est réglementé par les articles 416 à 435 du Code civil des Soviets de Russie qui sont toujours en vigueur. Un citoyen soviétique qui possède une maison ou une automobile, par exemple, peut parfaitement les léguer à sa femme, à ses enfants, même à ses enfants adoptifs, (ainsi qu'aux personnes qui se trouvaient à sa charge au moins un an avant sa mort et qui sont incapable de travailler", dit l'article 418.)"

Ainsi, la propriété socialiste - étatique et coopérative-kolkhozienne - est proclamée comme étant la base du régime de l'U R S S. Le chapitre III de la Constitution indique que "tout citoyen de l'U R S S est tenu de sauvegarder et d'affirmer la propriété sociale socialiste qui est la base sacrée et inviolable du régime soviétique, la source de la richesse et de la puissance de la patrie".

Il est curieux de remarquer que la Constitution en vigueur (pour la République russe, celle de 1924) ne parle qu'en passant de "la propriété socialiste d'Etat" (article 15), ne la proclame pas "base sacrée et inviolable du régime", quoique l'appropriation par l'Etat des moyens principaux de production date de 1918. Ce n'est qu'en août 1935 qu'a été édictée la célèbre loi sur "la défense de la propriété socialiste". De même jusqu'en 1930 personne en U R S S ne qualifiait la propriété coopérative-kolkhozienne de propriété socialiste.

Pour Lénine et les auteurs de la première Constitution soviétique de 1918, la République des Soviets était une république socialiste, parce que le pouvoir politique y appartenait au prolétariat. Quoique la propriété étatique ait dominé en U R S S depuis 1918, Lénine constatait en Mars 1921 que "nous n'avons même pas parachevé le fondement de l'économie socialiste".

La nouvelle Constitution réalise sur ce point une révision complète de la conception marxiste du socialisme (voir Que Faire? No 17: Staline et "la propriété sociale").

Dans la Constitution actuellement en vigueur, le but de la Constitution est "d'assurer la dictature du prolétariat, afin... de réaliser le communisme, sous le régime duquel il n'y aura ni division en classes, ni pouvoir d'Etat" (La Constitution de l'U R S S, Bureau d'Éditions, 1935, p. 62, art. 1°)

La propriété étatique n'y est conçue que comme une forme transitoire vers la véritable propriété de la société sur les moyens de production, propriété qui sera réalisée au moment de la disparition des classes et de l'Etat. Le développement vers le communisme, du moment que la propriété privée sur les principaux moyens de production n'existe plus, est un problème politique par excellence : avec la démocratisation de la société et la disparition des classes, l'Etat lui-même meurt, se dissout dans la société, et la propriété étatique se transforme en propriété sociale.

Dans la nouvelle Constitution, pas un mot sur la disparition de l'Etat. La société est identifiée avec l'Etat, l'U R S S est définie comme "un Etat socialiste des ouvriers et des paysans". Etat dont la nécessité n'est même pas à justifier. Cet Etat garanti aux kolkhoses la jouissance à perpétuité de leurs terres (art. 8), d'autant plus la propriété étatique est-elle conçue comme une institution perpétuelle. Enfin, la Constitution garantit la propriété individuelle non seulement sur les moyens de consommation, mais encore sur les économies, sur l'épargne. Cela signifie, avec l'existence du marché, la faculté de s'enrichir sans travailler en plaçant ses économies.

Contrairement aux Constitutions précédentes, la Nouvelle Constitution soviétique est une Constitution conservatrice, se posant comme but non la marche en avant vers le socialisme, mais la conservation de l'état de choses actuel, la coexistence des diverses formes de propriété liées par le marché, sous le contrôle de l'Etat bureaucratique. A moins d'identifier le socialisme avec l'étatisme, nous sommes obligés de reconnaître que cette structure économique est celle d'une économie de transition où coexistent les éléments du capitalisme, du socialisme et de l'économie marchande simple (petits producteurs, petite bourgeoisie).

Il ne suffit pas de décréter (art. 11) que "la vie économique de l'U R S S est déterminée et dirigée par le plan d'Etat d'économie socialiste" pour que soit réalisée une économie planifiée dans le sens socialiste. Dans la mesure où le marché continue à exister et à se développer, les lois du marché entrent en contradiction avec celles du plan et, comme l'expérience le montre, ce sont les lois du marché qui ont, en général, le dessus.

Le sens du plan socialiste, c'est "la réglementation sociale systématique de la production en raison des besoins de la communauté ainsi que de chaque individu". (Engels, Anti-Dühring, tome III, page 45)

Le plan de l'U R S S ne peut se poser comme but la satisfaction "des besoins de chaque individu", car, avec le maintien du marché, la répartition des produits - ainsi que leur production - ne se fait pas en raison des besoins, mais en raison du "pouvoir d'achat" de chaque individu, en raison de ses besoins solvables.

Le but du plan est défini par la Constitution comme suit: "augmenter la richesse sociale, élever d'une manière continue le niveau matériel et culturel des travailleurs, affermer l'indépendance de l'U R S S et sa capacité de défense". Il n'y a rien de spécifiquement socialiste dans l'énumération de ces buts, n'importe quel gouvernement capitaliste se pose actuellement les mêmes buts dans sa politique

économique (surtout les deux derniers points).

C'est dans ce sens que Lénine parle des magnats du capital qui "règlent la production nationale et internationale d'après un plan" (Etat et Révolution, page 79); reprenant l'idée d'Engels, il montre que le capitalisme moderne est incompatible avec l'existence du plan.

Nous reviendrons prochainement à la question du plan dans l'économie soviétique.

### 3. Structure de l'Etat

La réforme la plus importante prévue par la nouvelle Constitution est la suppression des Congrès des Soviets, ce qu'on qualifie modestement d'"introduction du vote direct". Dorénavant, l'organe supérieur de l'U R S S est le Conseil Suprême composé de deux Chambres: le Conseil de l'Union et le Conseil des Nationalités. Au lieu d'être élu par les Soviets locaux et leurs congrès, le Conseil de l'Union est élu au suffrage universel à raison d'un député par 300.000 habitants. La circonscription territoriale remplace la circonscription basée sur le lieu de travail.

Ce "petit" changement constitue en réalité un bouleversement complet du système soviétique. Les congrès des soviets, ces larges assemblées des délégués ouvriers et paysans rattachés aux usines et aux champs, où se forgeaient les directives politiques de l'Etat prolétarien, qui élisaient des comités exécutifs, perdent ainsi leur rôle principal et disparaissent. Les soviets locaux cessent d'être le noyau principal du pouvoir étatique et se transforment en simples organes administratifs et municipaux.

Mais peut-être le système soviétique n'était-il considéré par les marxistes que comme une forme passagère de l'Etat prolétarien, qui devait être remplacé au cours du développement par une autre forme, plus démocratique, plus adaptée à l'entraînement des masses à la direction de l'Etat?

L'organisation soviétique n'est pas, sortie toute faite du cerveau génial d'un penseur. Elle était forgée par les masses au cours de leur lutte révolutionnaire pour le pouvoir. Longtemps avant la Commune de Paris, Marx parlait de la nécessité de remplacer la machine d'Etat par "l'organisation du prolétariat en classe dominante". Mais c'est l'expérience vivante du mouvement des masses qui seule pouvait résoudre la question des formes concrètes que prendra cette organisation. La Commune de Paris a résolu cette question. Elle était, comme l'écrivait Marx, cette forme enfin trouvée sous laquelle va s'effectuer l'émancipation du prolétariat.

Selon Marx, le noyau principal de l'Etat ouvrier devait être constitué par la commune (ce qui correspond à peu près au soviet urbain).

"La commune devait être la forme politique de tous les villages... les communes rurales de chaque arrondissement devaient administrer leurs affaires d'intérêt commun au moyen d'une assemblée des délégués réunis au chef-lieu, et ces assemblées d'arrondissement devaient envoyer des mandataires à la délégation nationale de Paris, chaque élu étant révocable et tenu par le mandat impératif de ses électeurs". (Marx: La guerre civile en France)

De cette manière, l'ancien appareil bureaucratique est remplacé par l'organisation des masses travailleuses, centralisée, mais

un large temps démocratique.

Cette conception marxiste de l'Etat prolétarien fut attaquée par tous les révisionnistes, par tous les renégats du socialisme. Edouard Bernstein, le grand maître du révisionnisme, considérait la formation d'une assemblée nationale des délégués des assemblées provinciales ou départementales, lesquelles à leur tour se composeraient des délégués des communes", comme du fédéralisme emprunté chez Proudhon. Répondant à ces critiques de Bernstein, Lénine écrivait dans l'Etat et la Révolution:

"Bernstein ne conçoit pas un centralisme volontaire, une union volontaire des communes en nation. Marx emploie intentionnellement cette expression "organiser l'unité de la nation, pour opposer le centralisme prolétarien, conscient, démocratique, au centralisme bourgeois, militaire, bureaucratique".

L'expérience de la Commune a trouvé sa confirmation éclatante dans trois révolutions russes et dans toutes les révolutions d'après-guerre. Partout où la lutte des classes se transformait en guerre civile, les soviets surgissaient. En Russie, la classe ouvrière organisée en Soviets brisa l'ancienne machine bureaucratique de l'Etat et occupa sa place. Le prolétariat n'a pas construit un nouvel appareil bureaucratique de l'Etat, mais l'a remplacé par sa propre organisation. Et cette organisation était construite sur la base du centralisme démocratique, comme le parti, comme toute autre organisation révolutionnaire du prolétariat.

Le système soviétique assurait non seulement l'éligibilité de tous les organes de l'Etat, mais il entraînait directement les masses les plus larges à la direction de l'Etat, et par cela même préparait la voie à la suppression de tout fonctionnarisme et à la disparition de l'Etat lui-même. Et cette participation directe des masses au travail étatique, à l'élaboration de sa politique, s'effectuait non seulement dans les soviets locaux, mais dans les congrès qui constituaient les organisations les plus démocratiques que l'on puisse s'imaginer.

Mais au moment où le soviét perd tous ses droits sur les organes étatiques supérieurs, où il cesse d'être la base même du pouvoir d'Etat, le prolétariat ne peut plus exercer sa pression par l'intermédiaire du soviét. La masse dispersée, même si elle garde le droit de révoquer ses députés, ne peut pas user de son droit sans l'existence d'un organe par lequel elle puisse exprimer sa volonté.

La notion même du soviét des députés ouvriers et paysans disparaît pour céder la place au "soviét des députés des travailleurs" où s'efface toute distinction entre les ouvriers et les paysans. Ainsi l'Etat soviétique cesse d'être, même officiellement, un Etat de la classe ouvrière pour devenir un "Etat populaire des travailleurs", un Etat au-dessus et en dehors des classes, - notion absurde au point de vue marxiste, l'Etat n'ayant aucune raison d'être dans une société sans classes.

#### 4. Les droits et les libertés des citoyens

Le chapitre X de la Constitution énumère les droits fondamentaux des citoyens de l'U R S S: droit au travail, droit au repos, droit aux assurances sociales, droit à l'instruction.

Sauf le droit au travail, les trois autres existent, sous une forme plus ou moins développée, dans tous les pays capitalistes avancés. Le "droit au travail" découle, selon la Constitution, de l'absence des crises économiques et de la liquidation du chômage en U R S S. S'il suffisait de décréter "la fin des crises et du chômage" pour

rendre impossible les crises et le chômage ?

Le régime actuel de l'industrie, dans le cadre de la propriété étatique des principaux moyens de production, a été institué en 1921-1922. Jusqu'en 1930 le chômage a existé en U R S S, il a même atteint des proportions considérables.

Depuis 1929-30 a eu lieu la collectivisation des campagnes. Pourquoi doit-elle rendre le chômage impossible ? Aucune preuve n'a été fournie à cet égard.

Dans ces conditions, le "droit au travail", repris par la nouvelle Constitution chez Louis Blanc, paraît comme une belle formule qui ne pourra pourtant pas empêcher que les lois économiques du marché continuent à jouer en U R S S, ce qui rend possible la réapparition du chômage, comme en 1925-1928.

A côté de ces droits, la Constitution garantit la liberté de conscience (art. 124), la liberté de parole, de la presse, des réunions et des meetings, des cortèges et des démonstrations de rue (art. 125). L'art. 126 assure le droit de s'associer dans les organisations sociales.

C'est ici qu'apparaît pleinement le caractère factice de la nouvelle Constitution. On a le droit de former des organisations sociales, mais non pas des partis politiques. Cette distinction ne figure dans aucune Constitution soviétique antérieure.

Or, sans liberté d'association, toutes les autres "libertés" ne peuvent avoir aucune valeur. Que signifie la liberté de la presse quand seule la presse conformiste est admise? Liberté de réunion, de meeting, etc..., quand on n'a pas le droit de former une association qui pourrait les organiser, etc...

La seconde innovation de la nouvelle Constitution, c'est la reconnaissance légale du rôle du parti communiste, avant-garde des travailleurs, qui groupe "les citoyens les plus actifs et les plus conscients de la classe ouvrière et des autres couches de travailleurs". En même temps, "le parti communiste représente le noyau dirigeant de toutes les organisations de travailleurs, tant sociales que d'Etat".

L'art. 141 prévoit "le droit de présenter des candidats pour les organisations sociales et les associations de travailleurs". Il suffit de comparer les art. 126 et 141 pour voir que le droit reconnu aux associations, dont le noyau dirigeant est représenté par le parti, de présenter des candidats opposés à ceux du parti est un droit illusoire. C'est "la démocratie sans politique". Les électeurs n'auront pas à résoudre les questions politiques essentielles, mais à choisir entre quelques candidats, selon des préférences d'ordre purement personnel.

La fixation constitutionnelle du privilège monopoliste du parti communiste, signifie non pas le triomphe de la démocratie prolétarienne, mais sa suppression. Le parti communiste actuel, épuré, vérifié, militarisé, est une véritable milice aux mains de son chef, Staline; son rôle n'est plus de représenter les intérêts du prolétariat, mais de réaliser la politique du gouvernement, d'encadrer les masses, en collaboration avec "les bolchévicks sans-parti", afin d'empêcher toute action contre le gouvernement actuel.

L'art. 127 semble garantir au citoyen de l'U R S S l'invulnérabilité de la personne. "Personne - dit l'article - ne peut être mis en état d'arrestation, que par décision du tribunal ou avec la sanction du procureur". Or, le procureur est, comme dans tous les autres pays, le représentant de l'autorité publique, de la loi. Le procureur de l'U R S S est nommé par le Conseil Suprême de l'U R S S pour une durée de sept ans" et c'est lui qui nomme directement ou indirectement, les procureurs des Républiques et des territoires - y compris ceux des Républiques et des territoires "autonomes" - et les procureurs de rayon.

Ses prérogatives sont très larges: "la surveillance suprême quant à la stricte exécution des lois par les Commissariats du Peuple et les institutions qui leur sont subordonnées, ainsi que par les fonctionnaires publics et les citoyens de l'U R S S, incombe au procureur de l'U R S S" (art. 113).

L'art. 117 ajoute que "les organes du parquet exercent leurs fonctions en toute indépendance des organes locaux quels qu'ils soient, et ne relèvent que du procureur de l'U R S S".

C'est donc un pouvoir, indépendant des citoyens - le parquet - qui est le juge et le maître des libertés des citoyens, ce qui laisse place libre à l'arbitraire administratif complet.

5. Une Constitution bonapartiste

Le type de la Constitution nouvelle, liant le suffrage universel à l'absence en fait des libertés démocratiques - même sous une forme limitée, comme c'est le cas dans les républiques bourgeoises - n'est pas inconnu dans l'histoire. C'est une Constitution bonapartiste, c'est un régime "pseudo-constitutionnel": formellement le pouvoir est démocratique, en réalité le pouvoir exécutif est tout-puissant.

Quand Staline était marxiste, il comprenait bien le caractère factice du "démocratisme" de ce genre.

"Le véritable démocratisme consiste dans ce que la masse est active dans l'organisation du parti (et de l'Etat)... Le démocratisme ne consiste pas seulement dans les élections démocratiques. Le démocratisme des élections ne peut pas encore être qualifié de véritable démocratisme: Napoléon III fut élu au suffrage universel, mais nul n'ignore que cet empereur fut le plus grand oppresseur du peuple" (cité par Que Faire?, No 17, page 23).

Le caractère bonapartiste de la nouvelle Constitution s'exprime également dans son caractère plus centraliste par rapport au passé, mais ici on innove peu (sauf le parquet), on ne fait que confirmer les mesures de centralisation et d'indépendance croissante du pouvoir exécutif central par rapport aux organes locaux.

Tandis que suivant l'ancienne Constitution l'U R S S était définie "une fédération de républiques nationales soviétiques", dans la nouvelle elle est "un Etat socialiste d'ouvriers et de paysans". Si une certaine autonomie est laissée aux républiques locales, autonomie comprenant aussi et toujours le droit de se séparer de l'Union, les pouvoirs et les attributions que la Constitution ré-

.....

serve aux organes exécutifs de l'Union limitent strictement et extrêmement cette autonomie.

Il faut souligner, dans le même sens, la tendance à supprimer les échelons intermédiaires et à mettre les républiques et les régions directement en face du pouvoir central.

(1) La République Socialiste Fédérative de Transcaucasie est liquidée et les 3 républiques qui la composent adhèrent directement à l'U R S S;

(2) Plusieurs régions autonomes sont transformées en républiques autonomes, alors que deux républiques autonomes - celle de Kasaktie et de Kirghizie - deviennent républiques fédératives, soumises directement au gouvernement pan-unioniste. Ainsi, le nombre des républiques fédérées passe de 7 à 11.

Notons encore une innovation: l'art. 11 de la Constitution en vigueur "octroie tous les droits politiques aux étrangers domiciliés sur le territoire de la république, afin d'y travailler". Ce point a disparu de la nouvelle Constitution. Par contre, le nouvel article 133 proclame que "la défense de la patrie est un devoir sacré":

"La trahison envers la patrie, affirme cet article, la violation du serment, le fait de passer à l'ennemi, le préjudice causé à la puissance militaire de l'Etat, l'espionnage pour un Etat étranger, sont punis avec toute la rigueur de la loi, comme étant le plus grave des crimes".

La nouvelle Constitution ne crée par un régime nouveau. Elle ne fait que codifier le régime qui est en train de s'instaurer depuis la victoire définitive de Staline dans le parti et dans le pays. Ce nouveau régime n'est plus la république soviétique, Etat de la dictature du prolétariat. C'est un Etat bonapartiste, s'appuyant sur la paysannerie, "la démocratie avec une tête", Etat où les éléments du socialisme sont en recul constant. La nouvelle Constitution marque non pas une nouvelle étape vers le communisme, mais une étape vers un Etat parlementaire bourgeois, vers la démocratie bourgeoise. Pour le moment, ce n'est qu'une pseudo-démocratie qui rappelle les débats de "l'empire libéral" en France.

L'Humanité du 21 juin publie la note suivante:

"Dans une interview accordée aux Izvestia, le président du Conseil de Tchécoslovaquie, M. Hodza, déclara: "Du point de vue international, la nouvelle Constitution soviétique signifie le raffermissement dans le monde entier du front démocratique, qui est en même temps front pacifique. Aussi, pouvons-nous espérer que les cultures de tous les pays démocratiques, et notamment la culture de la démocratie tchécoslovaque, et celle de la démocratie soviétique se rapprocheront bientôt le plus possible".

Oui, c'est vers la démocratie bourgeoise à la Hodza et à la Herriot - démocratie hypocrite gardant intact l'appareil bureaucratique de l'Etat - que semble s'orienter l'U R S S. Cette évolution aurait constitué un recul immense par rapport à la démocratie prolétarienne soviétique, mais ce serait un progrès par rapport à la situation actuelle de toute-puissance de la bureaucratie.

.....

## II.- L'INTERDICTION DE L'AVORTEMENT

Le 25 Mai, le Comité Exécutif Central a adopté un projet de loi sur l'interdiction de l'avortement, sur les secours aux mères, sur l'élargissement du réseau des maternités, etc... (voir l'annonce de ce projet dans Nouvelles d'U R S S, No 5, p. 17)

"Vu la grande importance de cette question et l'intérêt qu'elle présente pour les larges couches de la population, le C E C décide de soumettre le projet de loi au large examen des travailleurs, avant sa ratification par les organes législatifs".

Quelle est l'économie du nouveau projet?

La réforme prévoit l'interdiction de l'avortement (sauf dans les rares cas où la santé ou la vie de la mère est en jeu), des peines de prison (un à deux ans) pour les personnes (médecins ou maris) qui pousseraient la mère à se soumettre à une intervention. Quant aux femmes enceintes, elles reçoivent la première fois un blâme public, la seconde une amende allant jusqu'à 300 roubles. Aucune considération économique, sociale ou d'hygiène ne peut être invoquée pour autoriser l'avortement.

De plus, le consentement des deux conjoints devient nécessaire pour le divorce qui se voit frappé d'un impôt progressif: 50 roubles pour le premier, 150 pour le deuxième, 300 pour le troisième et les suivants. Le passeport intérieur dont chaque citoyen soviétique doit être muni portera désormais mention des divorces. Les pensions alimentaires font l'objet d'une nouvelle réglementation (un tiers du salaire pour un seul enfant, la moitié pour deux, 60% pour trois enfants et au-dessus). Et cas de non-paiement de la pension alimentaire, le projet prévoit une pénalité de deux ans de prison.

Des primes à la natalité seront octroyées à partir du septième enfant (2.000 roubles par an pendant cinq ans), les crèches et jardins d'enfants devront être multipliés, etc... La prime d'allaitement est augmentée de 5 à 10 roubles par mois.

L'exposé des motifs de cette loi constitue une déformation grossière des principes communistes en la matière.

L'avortement avait été autorisé par l'ordonnance des commissariats à la Santé publique et à la Justice en date du 18 novembre 1920. Seuls les médecins qualifiés recevaient le droit de procéder à l'opération et des pénalités étaient prévues contre les "babki" qui pratiquaient l'avortement clandestin.

Les auteurs du projet essayent de présenter le décret de 1920 comme une mesure temporaire justifiée par l'existence "de l'héritage moral du passé et des conditions difficiles de l'heure présente (1920)". Aujourd'hui ces conditions n'existant plus, on peut donc employer aussi des mesures de répression contre l'avortement.

En réalité, le décret de 1920 se basait sur l'impuissance légale de l'avortement. Voici le texte complet de ce décret

(d'après le livre de Ducharme, "L'Avortement", P. 107-108):

"Dans les dix dernières années, le nombre des avortements n'a cessé de s'accroître, non seulement en Russie, mais aussi dans toute l'Europe Occidentale. Les lois de tous les pays luttent contre ce mal en punissant la femme qui se décide à se faire avorter aussi bien que le médecin qui lui procure l'avortement.

"Cette façon de combattre l'avortement n'a donné nulle part, jusqu'à présent, de résultats positifs. Au contraire, l'illégalité de l'avortement a fait des femmes un objet d'exploitation pour les avorteurs professionnels et pour des médecins cupides qui trafiquent de la clandestinité de l'opération.

"Le résultat en est que 50% des femmes qui avortent sont atteintes d'infection et que 4% en meurent.

"Le gouvernement ouvrier et paysan est convaincu que cette situation est un grand mal pour la société prolétarienne. Celle-ci combat l'avortement :

"1) En expliquant aux femmes laborieuses toutes les conséquences dommageables de l'avortement;

"2) En organisant, aussi largement que possible, la protection de la mère et de l'enfant.

"Ce n'est que par ce moyen que l'avortement sera supprimé dans l'avenir.

"Mais, étant donné que les conditions difficiles de l'heure présente et l'héritage moral du passé poussent actuellement un grand nombre de femmes à l'avortement, le Commissariat de la Santé et le Commissariat de la Justice promulguent les dispositions légales suivantes:

"1) Sont autorisés les avortements opératoires, qui seront faits gratuitement dans les hôpitaux du gouvernement soviétique, où se trouve assuré le maximum d'innocuité,

"2) L'opération abortive est rigoureusement interdites à toute personne autre qu'un médecin,

"3) Toute sage-femme qui aura effectué une telle opération sera privée du droit d'exercice de sa profession et déférée au tribunal du Peuple,

"4) Le médecin qui, pour des raisons intéressées, aura, dans la pratique privée, effectué une telle opération, sera, lui aussi, déféré au Tribunal du Peuple."

Comme on le voit, ce décret spécifie que l'avortement sera supprimé dans l'avenir" par l'explication et la protection de la mère et de l'enfant, à l'exclusion de toute législation répressive.

L'exposé des motifs invoque ensuite l'autorité de Lénine. L'article de Lénine (que Vaillant-Couturier a déjà utilisé dans son enquête sur le mariage dans l'Humanité) est falsifié d'une façon plus grossière encore. Dans cet article, écrit en 1915, consacré au néo-malthusianisme, Lénine montre que le néo-malthusianisme ne peut résoudre la question sociale:

"Mais cette hostilité (envers le néo-malthusianisme) ne nous empêche nullement d'exiger l'abrogation inconditionnelle de toute loi réprimant l'avortement... Ces lois ne sont que l'hypocrisie des classes dominantes".

Lénine souligne qu'il s'agit ici de la défense "des droits démocratiques élémentaires du citoyen et de la citoyenne".

Il faut pousser loin le cynisme pour oser invoquer précisément cet article pour justifier une législation répressive contre l'avortement!

Même actuellement, avec la liberté de l'avortement dans les hôpitaux, le nombre des avortements clandestins pour des causes diverses (bureaucratisme, nombre limité de places dans les cliniques, etc...) est considérable. La presse soviétique est remplie d'informations sur la découverte d'avorteurs privés qui organisent de véritables entreprises d'avortement clandestin.

Que gerra-t-on après l'interdiction de l'avortement? Dans quelles conditions terribles l'avortement aura-t-il lieu?

La Pravda du 26 mai écrit que "dans les pays capitalistes l'interdiction de l'avortement est un traitement révoltant infligé aux femmes", alors qu'en U R S S, c'est la preuve que le gouvernement veut améliorer la situation des femmes.

Quand on se rappelle que le salaire moyen en U R S S est de 200 roubles (600 fr. au pair, 300 fr. en pouvoir d'achat), que l'allocation familiale est prévue à partir du 7ème enfant, que les manoeuvres gagnent couramment moins de 100 roubles par mois, on est obligé de constater que "l'hypocrisie des classes dominantes" dénoncée par Lénine il y a 23 ans, est loin d'avoir disparu en U R S S.

Quel est le but véritable de cette législation? La natalité est très forte en U R S S (environ 3 millions par an). Il ne peut s'agir que du renforcement de l'esprit de famille, dans l'espoir qu'une famille nombreuse contribuera au développement de la mentalité conservatrice cultivée actuellement par le gouvernement.

Voici ce que constate à ce sujet le correspondant du "Temps" à Moscou (le 13 juin 1936):

"Les mesures restrictives actuellement en discussion font partie de la campagne générale entreprise par les autorités pour renforcer l'esprit de famille, restaurer le foyer, développer le culte de l'enfant, etc... On doit constater aujourd'hui que les bolchéviks sont les partisans les plus chaleureux et les protecteurs les plus actifs du foyer, de la mère et de l'enfant.

"L'exemple vient de haut et, désormais, la propagande officielle présente Staline sous les traits sympathiques d'un bon père de famille. La presse blâme sévèrement les femmes qui se refusent à connaître les "joies de la maternité". Pendant les fêtes du 1<sup>er</sup> Mai, sur toutes les grandes places de la capitale, de gros bébés joufflus tenaient la vedette".

Les polémiques autour du projet présentent un grand intérêt, contrairement à l'examen populaire de la Constitution. Si pour la Constitution seules les voix d'approbation et d'enthousiasme se font entendre, dans la discussion sur la loi contre l'avortement, qui ne touche pas aux fondements du "régime stalinien", des voix non-conformistes se font jour.

Ces deux discussions fournissent un tableau de la future Constitution soviétique. Pour les grands problèmes politiques concernant la vie de l'Etat, seul Staline décide. Par contre, pour les questions d'ordre familial, municipal, d'hygiène, etc..., les citoyens - mais non leurs organisations - seront admis à faire valoir leur opinion.

Les Izvestia du 11 juin signalent qu'elles ont reçu 7.178 lettres depuis le 27 mai. Ces lettres contiennent plus de 14.400 observations, amendements et compléments pour le projet de loi. La Pravda a reçu rien que dans une journée - le 8 juin - 674 lettres. D'autres journaux contiennent aussi une grande quantité de lettres de leurs lecteurs. Voici le compte-rendu de cette discussion, d'après les journaux soviétiques, publié dans le Temps du 13 juin:

"Notons que ce sont surtout les femmes qui prennent la parole. Les hommes observent une prudente discrétion.

"L'interdiction absolue de l'avortement suscite les objections les plus vives. "Comment pourrions-nous avoir des enfants, alors que mon mari et moi vivons chacun de notre côté dans une "maison commune", observe la femme d'un maçon. Elle explique que, faute de logement, elle est contrainte, comme son mari, à vivre dans un des baraquements où s'entassent d'un côté les hommes, de l'autre les femmes.

"Il faut résoudre la question du logement, avant de prohiber l'avortement", précise une autre. "Comment peut-on nous imposer beaucoup d'enfants quand toute une famille est logée dans une chambre de trois mètres sur quatre?"

"Il faut attendre au moins un an ou deux encore avant d'interdire l'avortement" affirme une troisième qui trouve les salaires actuels (200 roubles en moyenne, soit 600 fr. au pair et moitié moins en pouvoir d'achat), trop bas pour élever une famille.

"Pour une autre, la femme qui a déjà eu deux ou trois enfants doit être laissée libre de recourir à l'avortement si elle le désire, tandis qu'une étudiante se refuse à interrompre ses études pour s'occuper d'un bête.

"L'allocation de primes aux familles de plus de sept enfants n'est pas moins critiquée. "Ce n'est pas après avoir élevé sept enfants que les parents, épuisés par de longues années de privations, devraient recevoir des secours de l'Etat, mais bien après trois ou quatre enfants" affirment plusieurs mères de famille. "Quelle femme voudrait avoir un enfant pour toucher la prime d'allaitement de dix roubles par mois?" demandent les employées du Central téléphonique de Moscou. Elles réclament en contrepartie des moyens anticonceptionnels propres à leur épargner les risques d'une indésirable grossesse.

"Par ailleurs, les femmes russes se montrent particulièrement dures pour les maris oublieux de leurs devoirs de pères. Des extrémistes proposent qu'on les envoie travailler au creusement du canal Moscou-Volga et que leur salaire soit confisqué par l'Etat au profit des mères.

"Les hommes trouvent sévère le nouveau régime des pensions alimentaires. L'un d'eux nous confiait son opinion. Jeune ingénieur, mal marié, il voudrait bien divorcer. Mais il a trois enfants. Il lui faudrait donc, en vertu du nouveau projet, abandonner 60% de son traitement. Si l'on tient compte d'une retenue de 10% au titre du dernier emprunt intérieur et d'un autre dixième représentant impôts et loyer, il ne lui resterait plus .....

que 20% des 800 roubles qu'il gagne mensuellement, perspective qui lui interdit tout espoir de divorce malgré le désir qu'il ait de refaire sa vie.

"Par contre, un professeur de médecine exulte: "Notre pays qui s'accroît annuellement d'un chiffre égal à celui de la population totale de la Finlande, doit maintenant viser à égaler le nombre annuel de ses naissances à celui des habitants de l'Allemagne tout entière" (sic).

"Les résultats de cette sorte de référendum sont déjà acquis en gros. Le projet est vivement critiqué comme trop absolu. Il est à noter au surplus qu'il a été présenté par le Comité Central Exécutif, mais qu'il n'a pas reçu l'investiture du parti. Il est à présumer que les autorités tiendront compte des objections de la population et qu'elles se rallieront à une solution moyenne qui, tout en précisant les restrictions à apporter à la pratique de l'avortement, n'en stipulera pas l'interdiction absolue".

La presse soviétique souligne le caractère démocratique de la discussion, possible seulement en U R S S, où le peuple est plein d'amour pour son gouvernement, etc... La participation des larges masses à la discussion témoigne incontestablement de leur intérêt envers la loi et de leur besoin de participer à la solution des affaires publiques.

Seulement, cette discussion montre en même temps le caractère anti-démocratique du régime soviétique. Des dizaines de loi de la plus haute importance ont été promulguées sans que les intéressés en sachent quelque chose avant leur parution dans les journaux. Rien n'empêchait le gouvernement d'adopter la même procédure pour la loi contre l'avortement. Les journaux peuvent publier ou ne pas publier les lettres reçues, conformément aux directives d'en haut. Il est caractéristique qu'aucune lettre ne défend les principes du décret de 1920, c'est-à-dire la liberté de l'avortement. La discussion peut être arrêtée quand le gouvernement le voudra. Rien n'oblige d'ailleurs le gouvernement à tenir compte des amendements et suggestions; son pouvoir est illimité en fait.

La discussion actuelle lui sert de soupape de sûreté pour fournir à la population l'apparence de la participation aux affaires de l'Etat. Or, cette discussion fait apparaître la contradiction entre les éléments avancés de la population, capables de participer à la gestion des affaires publiques, prêts à défendre leurs opinions non-conformistes, et l'appareil de la dictature bureaucratique concentrant toutes les fonctions étatiques et craignant par-dessus tout de perdre ce monopole du pouvoir.

### III.- LE CONGRES DES FEMMES DES DIRECTEURS

Les 10 et 11 Mai a siégé à Moscou un congrès des femmes d'administrateurs, d'ingénieurs et de techniciens de l'industrie lourde. Il fut consacré au "mouvement des femmes", mouvement relativement récent et qui mérite examen.

Les 3.000 délégués au congrès étaient, d'après la Pravda du 10/V,

"des activistes - femmes de directeurs, d'ingénieurs, de techniciens, femmes non employées au service des entreprises ou des institutions ("ménagères sans profession"). Avant, nombre d'entre elles vivaient dans les cadres limités des intérêts de famille, dans le cercle étroit des soucis domestiques personnels. Dans leur majorité, ce sont des femmes élevées par le pouvoir soviétique, cultivées, ayant reçu de l'instruction. Elles n'ont pas voulu rester plus longtemps de simples sympathisantes de la grande édification socialiste et ont pris le parti d'en devenir des participants actifs".

Qu'ont-elles faits? - Toujours d'après la Pravda:

"Elles organisent des restaurants-modèles, des fermes basses-cours, des ateliers de mode, elles organisent des logements collectifs confortables, des jardins d'enfants, des camps de pionniers, le service médical pour familles ouvrières, la fourniture des vivres à domicile, des buffets d'atelier, elles "liquident" l'analphabétisme, apportent leur aide aux bibliothèques".

Il semble que ce mouvement, né il y a trois ans, ait pris depuis quelques mois une certaine ampleur. Depuis quelques mois seulement parce que pendant longtemps - on le voit d'après certains rapports des délégués au congrès - les organisations syndicales et les institutions économiques et administratives opposaient à l'initiative des femmes une inertie hostile.

Or, ce qu'il y a de caractéristique, c'est que la naissance même du mouvement est due à la carence des organisations dont le rôle, par définition, est justement de faire ce que font ces femmes-activistes - perfectionner les conditions d'existence quotidienne, culturelle et intellectuelle.

La principale déléguée au congrès, la camarade Vesnik, ancienne artiste à l'Opéra, femme du directeur du Combinat métallurgique de Krivoroj et initiatrice du "mouvement", a fait des remarques assez intéressantes à ce sujet:

"Le travail pour le perfectionnement des conditions d'existence est chez nous considérablement bureaucratifié... Dans chaque cantine il y a un directeur, un préparateur, un comptable, un aide, un remplaçant, etc... etc... sans fin... Et on y donne à manger d'une façon affreuse. Quand une femme-activiste a pu obtenir l'autorisation de se charger du restaurant d'usine, elle a reçu de la cantine, en héritage, "du linge déchiré, de la vaisselle ébréchée, des fourchettes déplorables et un déficit de 12.000 roubles; le chef du Combinat donnait à cette cantine 10-12.000 roubles de "dota-

deuxième cuisine, voisine, qui venait d'être fermée par suite des vols de l'administrateur.

Même processus dans les basses-cours d'usines.

"Arrivent des inspecteurs et nous disent qu'il nous faut un directeur, un technicien supérieur, un vétérinaire, un économiste. Mais moi j'ai remplacé toute seule tous les quatre".

au début, ça n'allait pas, il y avait de la méfiance.

"On disait: regardez donc - artiste à l'Opéra et tout d'un coup: basse-cour. Ça pillera l'argent, ne fera rien, et comme c'est la femme du chef, tout ça sera oublié (!) ; on aura enanti basse-cour et argent".

Mais la basse-cour a marché avec une "artiste" mieux qu'avec les "techniciens", les "vétérinaires", etc...

La situation est analogue dans l'organisation des maisons communes:

"Au début, nous avions quelque peur: comment nous ferons-nous recevoir dans les maisons? Quand nous y sommes venues pour la première fois, les ouvriers nous demandaient, mécontents: 'Qu'est-ce que c'est que cette commission? Encore une fois vous noterez quelque chose au bloc-notes et vous en irez?' En effet, il faut dire que les organisateurs syndicaux n'allaient peut-être même pas dans les maisons ouvrières; ils envoyaient des subalternes. Ceux-ci venaient, notaient tout dans les bloc-notes et disaient: 'Camarades, nous vous ferons tout' - et puis ils disparaissaient. Après quoi on pouvait toujours les chercher".

Tous ces exemples de bureaucratie sont typiques. Les déléguées en apportèrent beaucoup, aux applaudissements unanimes d'ouvriers. Et Vesnik, secrétaire de la O G T, a été forcé de reconnaître dans son discours l'attitude bureaucratique des organisations syndicales.

Depuis la réforme de 1935, les syndicats n'ont plus voix au chapitre dans la gestion des usines et de l'économie. Leur tâche essentielle est désormais le souci d'améliorer la vie de chaque jour de l'ouvrier à l'usine, au club, au stade, à la maison, etc... Ils ne s'acquittent de cette tâche que fort mal et dans un chaos bureaucratique.

La plaie bureaucratique est si profonde que le nouveau mouvement des activistes la ressent comme une menace. La camarade Vesnik implore:

"Camarades, on ne doit pas bureaucratiser notre mouvement. On s'entends constamment demander: à quel organisme ve-t-on nous "rattacher"? Je pense, moi: ne nous "rattachez" pas. Nous collaborons avec toutes les organisations, nous sommes rattachées à tous ceux qui veulent nous aider - nous aide qui veut, qui peut

utiliser notre force; le syndicat nous aide parfois. Mais, malheureusement, chez nous le syndicat métallurgiste non seulement ne nous aide pas, mais gêne même notre travail".

Que la bureaucratie dans la tâche essentielle qui lui reste, soit partiellement suppléée par les femmes activistes, est au plus haut point significatif.

Les besoins quotidiens de l'ouvrier soviétique ne sont donc pas assurés par la voie démocratique, par l'initiative vivante, créatrice (et rationnelle) des masses qui est particulièrement nécessaire dans le domaine des loisirs, du travail culturel, de l'habitation, de la nourriture, etc...

Significatif aussi est le fait que les activistes soient précisément des femmes de directeurs.

"Bien qu'il ne soit assez délicat de parler de mon propre mari, déclare la camarade Vesnik, je dois dire ouvertement: si mon mari ne nous avait pas aidées, nous n'aurions pas fait la moitié de ce que nous avons fait".

Le souci fécond des besoins de l'ouvrier ne vient pas d'en bas, d'une organisation démocratique (que devrait être le syndicat), mais d'en haut, des directeurs et de leurs femmes. Parmi les déléguées au congrès il y avait à peine 0,9% de femmes d'ouvriers; 95,4% étaient des "ménagères". Les femmes de directeurs étaient 29,6%, les femmes d'ingénieurs 45,9%, les femmes de techniciens 5,8%, les femmes de chefs de services 10,5%.

Ce n'est pas pour rien que les ouvriers regardent souvent ces activistes comme des "dames philanthropiques" de l'ancien régime (la Pravda le signale, et les déléguées aussi). Pour les directeurs et leurs femmes, le souci du confort ouvrier, à son origine dans le souci de créer certaines conditions élémentaires nécessaires au bon travail, à la bonne marche des entreprises (des déléguées "activistes" ont signalé que souvent leur "activisme" était suscité par l'inexécution du "plan" à l'usine de leur mari, par la mauvaise marche du travail, etc...)

Dans ces conditions, il est particulièrement étrange de voir l'atmosphère du congrès où le "mouvement des femmes" fut célébré avec un enthousiasme délirant, comme une nouvelle manifestation du socialisme victorieux. L'atmosphère fut plus que jamais "Hourra Staline!". Les déléguées s'attendrissaient jusqu'aux larmes, qu'elles versaient en abondance; la table présidentielle de Staline et de ses "compagnons" était chaque jour, deux fois par jour, inondée de fleurs; les cadeaux lui affluaient en masse: albums, portraits, linge, etc...; tous produits-échantillons de l'ouvrage "de nos dames", et, en conclusion, grande distribution de décorations aux activistes.

Une déléguée d'Azerbeïdjan a déclaré:

"Comme la lune reflète la lumière du soleil, nous avons reçu la lumière de notre grand Staline génial".

Cette phrase est reprise dans l'éditorial de la

Pravda :

Le seul moment discordant - d'une façon bien discrète - fut le discours de Kroupskaïa, tout comme au IIème Congrès des kolkhoziens, en 1935. Aucune opposition, aucune critique, mais la tonalité du discours est différent, plus digne. Pas de panégyrique de Staline, pas de glorification immodérée. Par contre, le rappel que ce sont "les millions de mains qui construisent chez nous le socialisme".

Etait-ce opportun de le rappeler à ce congrès des femmes de notables ?

LE MOUVEMENT STAKHANOVISTE

Le bassin de Donetz, berceau du stakhanovisme, continue à travailler mal. "L'extraction journalière de la houille, au mois de mai, est inférieure de 29.000 tonnes à celle de décembre 1935". Ainsi, après cinq mois du stakhanovisme, on est obligé de constater un recul de la production.

Les résultats globaux ne sont pas non plus réjouissants. Voici la production globale des commissariats industriels (calculée d'après les prix de 1926-27) :

	Millions de roubles	En % par rapport au mois précédent
Décembre 1935	4.777.8	
Janvier 1936	4.260.3	89.4
Février "	4.123.8	96.8
Mars "	4.481.3	108.6
Avril "	4.325.2	95.7
Mai "	4.217.3	26.7

Comme l'on voit, une seule fois, depuis le début de l'année, la production a augmenté de mois en mois (en mars). Son niveau actuel est inférieur de 10 % par rapport à celui de décembre 1935.

La presse explique ces résultats par le mauvais travail des trusts, par les fautes commises dans la direction du mouvement stakhanoviste, par le bureaucratisme, etc. Les causes sont, en réalité, plus profondes.

Dans un discours prononcé le 23 mai au Comité Central du Parti Communiste d'Ukraine, son secrétaire POSTYCHEV, jette quelque lumière sur les causes de la crise du stakhanovisme (Pravda du 2 juin). Il constate, en premier lieu, que les directions ne s'occupent que d'une élite étroite et négligent l'élévation du niveau des autres ouvriers, ce qui mène souvent à la diminution du nombre de stakhanovistes.

Mais surtout, il s'agit de la situation faite aux ingénieurs et techniciens qu'on accuse en masse de sabotage. Une partie d'eux préfère, dans ces conditions, ne pas s'engager; ils ont peur de prendre leurs responsabilités. POSTYCHEV cite plusieurs faits d'une attitude révoltante envers d'excellents ingénieurs dont on fait des boucs émissaires.

La fluctuation des ingénieurs et techniciens dans le bassin de Donetz atteint des proportions inquiétantes. Pendant une année, plus de 30 porions sont passés dans une seule mine.

Et POSTYCHEV d'expliquer que les ingénieurs et techniciens doivent diriger le travail, qu'il ne faut pas les persécuter, qu'il faut leur créer les conditions opportunes de travail. "C'est l'ingénieur et le technicien qui doivent organiser d'une façon nouvelle, le processus de production dans la mine" - découvre la "Pravda" du 7 juin. Elle se lève contre l'accusation globale de sabotage formulée contre le personnel de maîtrise.